



La Défense, le 12 octobre 2015

DECLARATION PREALABLE SCPN CAP du 12 octobre 2015

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et messieurs les membres de la CAP,

Une Commission Administrative Paritaire est toujours un moment important, pour les commissaires de police dont la situation individuelle est évoquée bien sûr, mais plus largement pour le Corps dans son ensemble, sensible aux messages qu'on lui adresse.

C'est aussi l'occasion de dresser un état des lieux sur le front de la gestion des ressources humaines.

Lors de la préparation de cette CAP, nous avons été frappés par le nombre de postes demeurés sans candidat ; et par l'absence totale de perspectives offertes à nombre de nos collègues concernés par la mobilité statutaire.

Si une proportion significative des postes vacants sera proposée au printemps à nos futurs collègues de la 66^{ème} promotion, trop d'entre eux connaissent des vacances sans précédent, et pas systématiquement dans des territoires ou secteurs considérés comme peu attractifs.

Cette situation est révélatrice, de manière à la fois criante et cruelle, des conséquences à moyen et long terme de certaines pratiques de gestion. L'entêtement de certains a contribué à l'injuste et irresponsable dévalorisation de certaines fonctions, tout comme à priver nos collègues de visibilité sur leurs perspectives professionnelles.

Le constat établi n'en donne que davantage de légitimité aux initiatives engagées en matière de ressources humaines, notamment au sein du BCP, dans le but de procurer à l'ensemble des commissaires de police une visibilité renforcée des parcours de carrière.

Lors des dernières élections professionnelles, le SCPN a revendiqué et promu une gestion modernisée des ressources humaines. C'est pourquoi nous soutenons les efforts engagés tant au sein de la DGPN que de la Préfecture de Police pour promouvoir en matière RH des

synergies renforcées. Les différents travaux doivent intégrer l'ensemble des outils et moyens pouvant contribuer à la revalorisation des postes en déshérence, et à la mise en place de véritables parcours de carrière. Cela passe par une objectivation renforcée des compétences, une meilleure adéquation des profils aux postes, et une valorisation de la mobilité - notamment fonctionnelle. Le toilettage des dispositifs indemnitaires ou de reconnaissance de la difficulté des postes doit à ce titre être rapidement engagé.

Nous ne sommes bien évidemment pas ignorants des aspirations exprimées - sans subtilité excessive - par certains représentants du Corps de Commandement. Si concomitance ne vaut pas causalité, nous avons tout de même pu - encore récemment - questionner les marques d'une connivence excessive entre l'administration et certaine organisation non représentative...

Le SCPN tient dès lors à rappeler avec fermeté et solennité - en cette instance - ses exigences de méthode : nous ne sommes nullement animés par la volonté de nous enfermer dans des postures ou d'entretenir des tensions que, dois-je le rappeler, nous n'avons pas provoquées. Nous n'avons fait, ces dernières années, que défendre notre corps et partant, l'intérêt général, contre les attaques injustes voire caricaturales dont il faisait l'objet.

Riche de ses trois corps, la Police Nationale ne fonctionne en effet jamais aussi bien que lorsque chacune et chacun exerce, à sa place et en conscience, le métier qui est le sien.

Nous ne saurions dès lors consentir à la tentation de la facilité qui ferait supporter au corps de conception et de direction les conséquences d'une gestion erratique du corps de commandement, dont la pyramide inversée et le grand nombre d'affectations hors nomenclature ne sont qu'une des manifestations. Une partie des syndicats d'officiers, obnubilés par la recherche d'avancées purement catégorielles ou corporatistes sans jamais se soucier de la bonne santé du corps qu'ils étaient censés défendre, en partage aujourd'hui la responsabilité.

Le SCPN au contraire est un syndicat avec des valeurs et des principes. Nous refusons aussi bien le clientélisme que l'arbitraire, et sommes favorables à une gestion transparente et objective du corps.

C'est pourquoi nous ne pourrions consentir à des déflations tant que le détail des travaux conduits sur la nomenclature des officiers ne nous auront été présentés, et nous revendiquons une mise en œuvre coordonnée des différentes démarches en cours, pour que la déflation à un instant "T" ne vienne être contredite, quelques mois plus tard, par la mise en œuvre d'une réforme d'ampleur comme celle des structures territoriales de la DCSP par exemple...

Nos collègues de tous grades n'ont en effet certainement pas besoin, par les temps qui sont les nôtres, que l'on vienne déstabiliser les services - et donc les femmes et les hommes qui les composent - par une conduite du changement insuffisamment maîtrisée.

Cette CAP se tient, ensuite, alors que d'importants chantiers statutaires sont ouverts :

- La création du GRAF, ce troisième grade dont nous espérons qu'il redonnera du souffle à un avancement asthénique...

- L'aménagement des termes de la mobilité statutaire - fonctionnelle et promotionnelle - enfin. Nous avons déjà dit notre étonnement à la réception d'un courrier ministériel fixant une durée maximale sur les postes sans aucune discussion préalable avec ou entre les OS, source de confusion et d'incompréhension pour nombre de nos collègues, comme le confirme la grande consultation sur la mobilité que notre organisation - à défaut qu'elle soit conduite par d'autres - s'est appliquée à diligenter.

Fidèle à son ADN, le SCPN se veut en effet - dans cette matière comme dans d'autres - le tenant d'une approche à la fois pragmatique et stratégique, c'est-à-dire attentif aux intérêts individuels mais vigilant quant aux conséquences systémiques. Nous finissons ainsi le dépouillement des presque 500 réponses réceptionnées par notre organisation, et nous rapprocherons au plus vite du BCP pour permettre un aboutissement rapide de ce dossier.

Nous ne pourrions par ailleurs pas clore cette déclaration sans évoquer, Monsieur le Directeur Général, l'état de notre institution alors que les appels se sont multipliés depuis vendredi, pour prendre part au rassemblement des policiers de tous corps et tous grades mercredi prochain.

Fidèle à ses idéaux de dévouement et de courage, la Police Nationale se mobilise pour faire face aux enjeux sécuritaires de notre pays, entre prévention de la radicalisation et lutte contre le terrorisme, traitement de la tension migratoire, mais aussi défis de la police du quotidien. Nous sommes, dans notre fonction syndicale comme à la tête des services, chaque jour les témoins de la pression qui s'exerce sur tous les services et de l'état de fatigue des acteurs de tout niveau.

Chaque policier s'engage avec passion et conviction, mais aucun ne peut se résoudre à accepter une condamnation à l'inefficacité.

L'insuffisante prise en compte de cette situation préoccupante par une frange des partenaires naturels et incontournables de notre institution - au premier rang desquels figure la Justice - est devenue insupportable, couacs procéduraux et libérations intempestives s'enchaînant avec une déconcertante régularité alors qu'augmente chaque jour dans nos rangs le nombre des blessés.

Il est maintenant temps que chacun mesure l'ampleur et la gravité du phénomène, afin que les décisions et réformes de nature à redonner des marges de manœuvre à la puissance publique et du sens à l'action soient enfin mises en œuvre. Notamment, une simplification pragmatique et importante de la procédure pénale - devenue folle à force de réformes aussi nombreuses que généreuses et mal anticipées - ne saurait notamment être différée davantage.

La police du quotidien doit bénéficier d'efforts - notamment juridiques - sans précédents pour parvenir à un niveau d'équipement et d'entraînement tels que, sans se départir d'une culture de la force maîtrisée qui fait notre fierté, elle soit en capacité de sortir victorieuse d'une confrontation avec des individus armés.

La longueur même de cette prise de parole souligne le caractère exceptionnel des heures que nous vivons. Menacé, attaqué, notre pays doit pouvoir s'appuyer sur une police

rassérénée, reconnue et bien armée, matériellement et juridiquement, pour faire face aux défis persistants qui nous attendent.

Nous savons pouvoir compter, Monsieur le Directeur Général et chers membres de la CAP, sur votre soutien et votre engagement.

Mais les solutions d'une grande partie de nos difficultés relevant d'autres champs ministériels, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de porter avec l'ensemble de nos collègues de tous grades notre souhait d'une justice plus efficace et solidaire.

Et c'est ainsi, en conscience, que le SCPN a appelé au rassemblement dès vendredi, et sera présent sur tous les territoires, sous une forme ou une autre, mercredi 14 octobre.

Merci de votre attention.

Céline BERTHON,



Secrétaire Général du SCPN